

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER (INITIALE)

PRÉ REQUIS



- Maîtriser la langue française.

PROGRAMME



Introduction / Accueil

Partie 1 : Les principes fondamentaux

- Les principes fondamentaux (C.L.A.V.) ;
- La prévention et la responsabilité de chacun (agents, chefs...).

Partie 2 : Normes/ implantation de la signalisation

- Classification et caractéristiques des signaux ;
- Règles d'implantation des signaux : pose et dépose, en approche, position, fin de prescription ;
- Équipements de véhicules et des personnes.

Partie 3 : les différentes situations nécessitant de la signalisation temporaire (jour/nuit)

- Les chantiers fixes et mobiles ;
- La signalisation d'urgence des dangers temporaires ;
- La circulation alternée ;

Partie 4 : Mises en situation « SIGNALRISK » ou EN RÉEL

- Cas d'études en sous-groupes sur des situations de travail habituellement rencontrées (fauchage, curage de fossés, travaux sur chaussée, situations d'urgence...) ;
- Analyse collégiale des résultats et correction.

Partie 5 : Visualisation des lieux dangereux avec Google Maps et échanges sur la signalisation à mettre en place pour réduire les risques d'accident

OBJECTIFS



- Connaître les principes de prévention liés à la signalisation des chantiers.
- Connaître le cadre réglementaire lié à la signalisation des chantiers sur ou à proximité immédiate des voies de circulation.
- Mettre en œuvre et adapter la signalisation temporaire au chantier à exécuter.
- Effectuer la pose/ dépose de balisage sur la voie publique, en toute sécurité pour les agents et les usagers.

PUBLIC



- Personnel réalisant/ participant à des interventions à proximité ou sur la voie publique.

DURÉE ET LIEU



- En présentiel, dans vos locaux.
- 1 ou 2 jours selon le programme et les thématiques à traiter (urbain, bidirectionnel, 2x2).

MÉTHODES / ÉVALUATION DES COMPÉTENCES



- Apports théoriques : ppt, vidéo, support papier ;
- Questions / réponses , échanges, retours d'expériences ;
- Mise à disposition du matériel SIGNALRISK et d'une clé 4G pour la réalisation d'exercices et de situations de travail.
- Une attestation de formation sera transmise par le CERFOS à l'employeur.

TARIF €

- Nous consulter.